

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE**

NOM / CODE DU PRODUIT :	BIONAUTIC / 686
UTILISATION COMMERCIALE :	Huile hors bord 2T
FOURNISSEUR :	ARMORINE S.A. ZI Lann Sévelin B.P. 115 56601 LANESTER Cedex Tél : 02.97.76.13.87 Fax : 02.97.76.13.69
N° D'APPEL D'URGENCE :	Centres anti poison : CHRU RENNES : 2 rue Henri le Guilloux 02.99.59.22.22 ANGERS 02.41.48.21.21 PARIS 01.40.37.04.04

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NATURE CHIMIQUE :	Composition à base d'huiles de synthèse (esters d'origine animale)
COMPOSANTS CONTRIBUANT AUX DANGERS	Aucun, à notre connaissance

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS (Voir § 11 et 12) (sur la santé, physiques, environnement):	Dans les conditions usuelles d'utilisation, ce produit ne présente pas de dangers connus, définis par les lois et règlements en vigueur.
---	--

4. PREMIERS SECOURS

EN CAS DE TROUBLES GRAVES, DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

CONTACT AVEC LA PEAU :	Se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin
CONTACT AVEC LES YEUX :	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.
INGESTION :	Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration dans les voies respiratoires. Appeler immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT ECLAIR :	> 200°C
MOYENS D'EXTINCTION : - Appropriés : - Déconseillés :	Mousse, CO2, poudre sèche Jet d'eau (lances d'incendie)
DANGERS SPECIFIQUES	La décomposition thermique dégage des vapeurs irritantes
PROTECTION DES INTERVENANTS :	Port d'un appareil respiratoire isolant dans les espaces confinés

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES :	Voir rubrique 8
PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :	Eviter la pollution des égouts, des eaux en surface et des nappes phréatiques.
METHODES DE NETTOYAGE :	A l'aide des moyens physiques (pompage, écrémage, etc...), contenir les déversements et les récupérer au moyen de sable ou de tout autre matériau inerte absorbant ; ne pas rejeter à l'égout. Conservier les déchets dans des récipients clos et étanches. Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé.
AUTRES INFORMATIONS	Alerter les autorités compétentes lors de déversements et de déchargements accidentels dans les cours d'eau

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION :	Aucune mesure spécifique de protection n'est nécessaire En cas de formation de vapeurs, assurer une ventilation suffisante Tenir à l'écart des matières combustibles Ouvrir les récipients dans un endroit bien aéré. Eviter de respirer les vapeurs. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. Ne pas respirer les vapeurs, fumées, brouillards. Ne pas manger, ni boire et ne pas fumer lors de l'utilisation.
STOCKAGE :	Stocker à température ambiante à l'abri de l'eau, de l'humidité et de toute source d'ignition. Conservier les récipients fermés en dehors de l'utilisation, de préférence dans leur emballage d'origine Concevoir les installations et prendre toute mesure pour éviter la pollution des eaux et du sol.
AUTRES	Les déversements de produit peuvent rendre les surfaces glissantes

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :	Pas nécessaire habituellement. Lorsque le contact avec le liquide peut se produire fréquemment, porter des gants résistants aux produits chimiques. Chaussures de sécurité antidérapantes dans tous les locaux où des fuites peuvent se produire.
- Protection des mains : - Autres:	
MESURES D'HYGIENE :	Nettoyer à l'eau chaude et au savon

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE :	Liquide
COULEUR	Rouge
ODEUR :	Légère
PH :	Non applicable
POINT D'ECOULEMENT :	- 25°C
POINT D'ECLAIR :	> 200°C
TEMPERATURE D'AUTO-INFLAMMATION :	non établie

CARACTERISTIQUES D'EXPLOSIVITE :	Peu probable
MASSE VOLUMIQUE :	Environ 0,9kg/litre à 15°C.
SOLUBILITE DANS L'EAU :	Insoluble et non miscible dans l'eau Soluble dans un grand nombre de solvants usuels
VISCOSITE :	Env 15 cst à 40°C

10. STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE :	Stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi
CONDITIONS A EVITER :	Températures supérieures au point d'éclair, les étincelles, les points d'ignition ; les flammes, l'électricité statique...
MATIERES A EVITER :	Agents oxydants forts.
PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX :	Aucun lors de l'utilisation normale La décomposition thermique dégage des vapeurs irritantes

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUË :	Risque improbable dans les conditions normales d'emploi.
-------------------------	--

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

PERSISTANCE ET DEGRADABILITE :	Biodégradabilité > 80%
---------------------------------------	------------------------

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

EXCEDENTS OU DECHETS - Méthodes pertinentes d'élimination :	La seule autorisée en France est la récupération par un ramasseur agréé et la régénération ou le brûlage dans une installation agréée.
EMBALLAGES SOUILLES : - Méthodes pertinentes d'élimination :	Remettre à un éliminateur agréé. Ne pas rejeter ce produit dans l'environnement Code déchet européen 13.02.06 (huile moteur, de boite de vitesses et de lubrification synthétiques)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

REGLEMENTATIONS FRANCAISE - Transport terrestre (ADR-RID) - Transport maritime (IMDG) - Transport aérien (IATA-ICAO)	Non classé Non classé Non classé
--	--

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ETIQUETAGE CE :	Ce produit ne présente pas de danger connus, définis par les lois et règlements en vigueur. Etiquetage non requis
------------------------	---

16. AUTRES INFORMATIONS

PRASES DE RISQUES LISTEES A LA SECTION 2 DE CE DOCUMENT :

MODIFICATIONS VERSION PRECEDENTE : création

Cette fiche complète les fiches techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux ci.